

**DEMANDE D'AUTORISATION D'INSTALLER UN DISPOSITIF
D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

DEMANDE FORMULEE PAR :

Nom et prénom du propriétaire :

Adresse :

☎ :

ADRESSE EXACTE DE L'INSTALLATION :

Adresse :

N° du permis de construire :

délivré le :

S'il s'agit d'un lotissement, indiquer :

Le nom du lotissement :

Le nom et l'adresse du lotisseur :

Nom du constructeur de l'habitation :

Entrepreneur chargé de l'installation du dispositif d'assainissement :

Nom :

✉ :

☎ :

RENSEIGNEMENTS SUR LE TERRAIN DESTINE A LA CONSTRUCTION

Superficie du terrain :m²

Nature du sol (jusqu'à un mètre de profondeur) :

terre végétale

argile

roche

sable

Existe-t-il un puits dans un rayon de 35 mètres par rapport au lieu de dispersion des effluents :

oui

non

Utilisation :

DESTINATION DES LOCAUX A DESSERVIR

Habitation

Nombre d'occupants :

Nombre de chambres :

Nombre de pièces principales :

Locaux à usage professionnel

Type d'activité :

Nature des rejets :

Nombres d'usagers prévus :

Prennent-ils leur repas sur place ?

Y dorment-ils ?

DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ENVISAGE

Pré traitement :

Fosse toutes eaux (eaux vannes et ménagères) volume : litres

Pré filtre volume : litres

séparé intégré

Traitement :

Epandage à faible profondeur Longueur : m

Filtre à sable à flux :

Vertical non drainé Surface : m²

Vertical drainé Surface : m²

Horizontal drainé Surface : m²

Tertre d'infiltration Surface : m²

Dispositif agréé :

Numéro d'agrément :

Nom du dispositif :

Capacité en EH :

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT A LA PRESENTE DEMANDE (en deux exemplaires)

- Plan de situation
- Plan de masse au 1/500, précisant :
 - la position des habitations voisines
 - le lieu d'implantation du dispositif d'assainissement non collectif
 - l'emplacement des puits, sources, ruisseaux, et exutoire (fossé)
- coupe du terrain représentant l'habitation et le dispositif

REMARQUES IMPORTANTES :

- En aucun cas l'installation d'un assainissement non collectif ne doit être entreprise avant l'approbation du dossier
- La qualité de son fonctionnement dépend de sa conception, du soin apporté à sa réalisation et à son entretien :

FOSSE TOUTES EAUX : VIDANGE TOUS LES 4 ANS

Le demandeur et l'installateur s'engagent, sous leur responsabilité, à réaliser l'installation conformément à la réglementation et au projet tel qu'il aura été accepté et à respecter les distances des points d'eau indiqués au dossier.

Demande formulée à :le,.....

Signature du demandeur :